

Focus

Ressources documentaires d'actualité

États généraux des Alliances françaises d'Europe Ressources bibliographiques

Octobre 2016

Introduction

Ce travail bibliographique a été réalisé, à la demande de la Fondation Alliance française, par le centre de ressources et d'ingénierie documentaires (CRID) du CIEP. Il s'inscrit dans le cadre des États généraux des Alliances françaises d'Europe organisés les 18-19-20 novembre 2016 à Madrid.

Ces dernières années, les travaux concernant l'influence de la pratique des langues étrangères sur le développement économique des pays se sont multipliés, particulièrement pour le français dans les espaces francophones ; l'importance récente des mouvements migratoires et des mobilités internationales ont suscité également des publications dans différents champs d'étude.

La sélection des ressources proposées a été guidée par les différentes thématiques exposées durant ces journées. Les références d'ouvrages et de revues, publiés ces dernières années et pour la plupart au format électronique, sont organisées selon plusieurs axes. La partie centrale, consacrée à la situation en Europe, doit permettre d'avoir une meilleure connaissance des problématiques en cours sur ces questions. Un point particulier est fait sur les besoins linguistiques dans un contexte de mobilité ou de migration.

Tous les ouvrages signalés sont consultables au centre de ressources et d'ingénierie documentaires. Les résumés proposés sont, pour l'essentiel, ceux des éditeurs ou des revues.

Sommaire

- ▶ L'importance des langues dans le développement économique 2
- ▶ Francophonie et langue française : quel potentiel économique et culturel ? 3
- ▶ Maîtrise des langues et employabilité en Europe 5
 - Études régionales7
 - Études nationales9
- ▶ L'apprentissage des langues dans un contexte de mobilité ou de migration 11

Légende des pictogrammes



Document papier



Document électronique

L'importance des langues dans le développement économique



BOLCHOVER David, SEN Abhik, MOSAVI Sara (éd.)

Concurrence transfrontalière : comment les barrières culturelles et linguistiques affectent les affaires

London: The Economist Group, 2012, 30 p.

<http://goo.gl/FwixGZ>

Ce rapport de *l'Economist Intelligence Unit* s'appuie sur une enquête menée auprès de 572 cadres entre février et mars 2012 et des entretiens approfondis auprès d'experts indépendants et cadres supérieurs de grandes entreprises. Il explore les défis auxquels sont confrontées les entreprises lorsqu'elles travaillent sur des marchés de plus en plus internationaux. Il évalue le rôle que jouent la communication et la collaboration interculturelles dans le succès ou les échecs des entreprises. Les entreprises qui ont des ambitions internationales attendent de plus en plus de leurs employés qu'ils maîtrisent les langues étrangères. Les incompréhensions qui trouvent leur origine dans les différences culturelles représentent le plus grand obstacle à une collaboration internationale efficace.



British Council

Languages for the future: which languages the UK needs most and why?

London : British Council, 2013, 48 p.

<http://goo.gl/DgH9PP>

Après avoir fait le constat de la faiblesse des compétences linguistiques au Royaume-Uni du fait que l'anglais est une langue de communication internationale, ce rapport vise à fournir une analyse stratégique de ses besoins linguistiques à long terme. Il dresse un classement des dix langues (espagnol, arabe, français, mandarin chinois, allemand, portugais, italien, russe, turc, japonais) qui seront d'une importance cruciale pour la prospérité, la sécurité et l'influence de la Grande-Bretagne dans le monde pour les années à venir. Cette analyse est basée sur des indicateurs économiques, géopolitiques, culturels et éducatifs.

ROYAUME UNI



CHEN Selina, BREIVIK Anne

Lost for words: the need for languages in UK diplomacy and security

London : British Academy, novembre 2013, 86 p.

<http://goo.gl/tErsPv>

Ce rapport constitue une enquête sur les capacités linguistiques actuelles du gouvernement dans les domaines de la diplomatie, des relations internationales et de la sécurité. En 2013 un processus formel de consultation a eu lieu avec les ministères et les organismes gouvernementaux, les établissements d'enseignement supérieur, les prestataires de formation linguistique et des experts, afin d'obtenir un aperçu des compétences linguistiques présentes au sein du gouvernement. S'appuyant sur des entretiens informels et une recherche documentaire approfondie, le rapport identifie et analyse les défis à relever pour renforcer les capacités linguistiques dans tous les ministères et adresse des recommandations.

ROYAUME UNI



GAZZOLA Michèle, WICKSTROM Bengt-Arne (sous la direction de)

The economics of language policy

London: MIT Press, 2016, 520 p. (à paraître)

Dans un contexte de mondialisation, les questions liées à la diversité des langues ont des implications économiques et politiques. La mobilité professionnelle transnationale, le commerce, l'intégration sociale des migrants, la démocratie dans les pays multilingues et la compétitivité internationale des entreprises ont tous une dimension linguistique. Or la plupart des économistes n'incluent pas dans leurs recherches la langue en tant que variable. L'ouvrage montre que l'application des méthodes de recherche et des théories économiques rigoureuses apporte des éclairages précieux aux questions de politique linguistique. Les auteurs offrent des analyses théoriques et empiriques de sujets tels que l'impact de la diversité linguistique sur les résultats économiques, les conséquences du bilinguisme sur le bien-être individuel ou le lien entre langue et identité nationale.



GINSBURGH Victor (sous la direction de), WEBER Shlomo (sous la direction de)

The Palgrave handbook of economics and language

Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2016, 748 p.

L'impact de la diversité linguistique sur les résultats économiques et les politiques publiques a été étudié non seulement par les économistes et autres spécialistes des sciences sociales à l'époque contemporaine, mais dès le XIX^e siècle par A. Von Humboldt, qui a souligné l'importance de la langue dans le cadre de l'expérience culturelle. Dans cet ouvrage, l'interdépendance de la langue et de la culture est étudiée par des économistes, des linguistes et des spécialistes des sciences politiques travaillant dans des universités aux États-Unis, en Australie, en Russie, en Israël et dans plusieurs pays européens. La première partie introduit la notion de proximité linguistique ; la seconde section évalue l'impact des langues sur les interactions du marché, notamment le commerce international, la protection des brevets et la migration. La troisième met l'accent sur le lien entre politiques linguistiques et développement économique.

Francophonie et langue française : quel potentiel économique et culturel ?



ATTALI Jacques, BROTONS Adrienne, DELORME Angélique (rapporteurs)

La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance directe : rapport à François Hollande, président de la République

Paris : Direction de l'information légale et administrative, août 2014, 246 p.

<http://goo.gl/jliaeF>

L'espace géolinguistique économique de la francophonie va au-delà des frontières institutionnelles de la francophonie et recouvre les cinq continents. La francophonie est le sixième espace géopolitique par sa population et peut devenir le 4^e à l'horizon 2050. L'ensemble des pays francophones et francophiles représente 16 % du PIB mondial avec un taux de croissance de 7 %. Selon les auteurs de ce rapport, le potentiel économique de la francophonie est insuffisamment exploité. Afin qu'un développement d'une francophonie économique puisse se réaliser, le rapport émet 53 propositions regroupées autour de sept axes dont ceux d'augmenter l'offre d'enseignement du et en français, en France et partout dans le monde ; de renforcer et d'étendre l'aire culturelle francophone ; de cibler les secteurs clés liés à la francophonie ou de jouer sur la capacité d'attraction de l'identité française. Dans l'annexe II, on trouve un panorama de la situation en Europe (p. 23-31).



CARRERE Céline, MASOOD Maria

Poids économique de la francophonie : impact via l'ouverture commerciale

Clermont-Ferrand : FERDI, décembre 2015, 24 p.

<https://goo.gl/nPTE9V>

Les projections démographiques existantes indiquent une augmentation importante du poids des pays francophones dans la population mondiale, qui devrait passer à 8 % en 2030. Les auteures proposent une analyse économique et économétrique du rôle et de l'importance de la langue française sur les flux commerciaux de biens par rapport aux autres types de proximité (géographique, historique, etc.). Elles chiffrent son poids économique pour les pays de l'espace francophone (EF), en termes de flux commerciaux et, via le taux d'ouverture au commerce, en termes de PIB par tête et d'emploi. En conclusion les auteures considèrent que « *La France pourrait [...] également avoir intérêt à étendre les bénéfices du partage de la langue française à une part plus importante de son commerce [...] à travers l'extension du réseau francophone (via par exemple l'augmentation de l'offre d'enseignement du et en français partout dans le monde), notamment à un certain nombre de pays dits "francophiles" à fort potentiel de croissance.* »



FOUCHER Michel (sous la direction de)

Atlas de l'influence française au XXI^e siècle

Paris : Robert Laffont, Paris : Institut français, 2013, 179 p.

En des domaines aussi divers que l'humanitaire, le droit international, l'archéologie, le code civil, l'art de vivre, la culture ou le luxe, la France exerce depuis des décennies une influence incontestable dans le monde. Cette influence est un instrument de pouvoir qui peut être très bénéfique aussi bien en termes d'image que d'un point de vue économique et stratégique. L'atlas analyse la place réelle de la France, notamment à travers des comparaisons avec les autres puissances mondiales, et la façon dont il est perçu d'une nation à l'autre. Il a l'objectif d'affirmer, cartes à l'appui, l'ampleur du pouvoir d'influence « à la française » à travers le monde et de tracer aussi les contours futurs de ce pouvoir et les moyens de le redéployer pour donner un nouveau souffle au rayonnement de la France dans le monde. Il est possible de consulter en ligne des [extraits](#) de l'ouvrage.



GRIN François

La valeur des langues dans l'activité professionnelle

FERDI/Clermont-Ferrand, décembre 2015, 26 p., bibliogr.

<https://goo.gl/DS2c5k>

L'auteur propose une analyse de la valeur des langues dans l'activité professionnelle en mettant l'accent sur l'estimation des différentiels de revenu du travail qui peuvent être attribués aux compétences linguistiques des individus. Une attention particulière est portée aux études qui évaluent la rentabilité des compétences en français, notamment sur la base de données suisses et canadiennes. L'auteur propose ensuite trois prolongements possibles de la question : (i) les manières alternatives d'aborder la valorisation des compétences linguistiques sur le marché du travail, (ii) la transposition au plan macro-économique de considérations qui relèvent, pour l'essentiel, de l'analyse micro-économique ; (iii) les taux de rendement sociaux, qui proposent une lecture de la rentabilité des compétences sur le plan de la collectivité. Il va au-delà de la question de la rémunération des compétences en français sur le marché du travail en considérant les différents résultats de son étude sous l'angle des politiques linguistiques.

☰ TRUCHOT Claude
Quelles langues parle-t-on dans les entreprises en France ? Les langues au travail dans les entreprises internationales

Toulouse : Privat, Paris : DGLFLF, octobre 2015, 70 p.

<http://goo.gl/47FxRG>

Le titre rappelle que le monde du travail n'échappe pas à la question des langues. Le contexte international dans lequel s'insèrent les entreprises françaises depuis une vingtaine d'années l'atteste, qu'il s'agisse de la place du français, langue nationale et langue du travail, ou de la tendance au « tout anglais » dans les échanges internationaux. La publication traite de la question des langues dans les entreprises internationales, des pratiques linguistiques et du choix des langues dans huit groupes français multinationaux et leurs filiales étrangères, de l'anglicisation des entreprises, des droits linguistiques au travail et de la gestion des langues.

FRANCE

Maîtrise des langues et employabilité en Europe

☰ ARAUJO Luisa, DINIS DA COSTA Patricia, FLISI Sara, et al.

Languages and employability

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2015, 138 p.

<https://goo.gl/UsRshB>

Les auteurs passent tout d'abord en revue les études qui considèrent la connaissance des langues comme une forme de capital humain ; ils présentent des statistiques sur les connaissances linguistiques et cherchent à savoir si cette connaissance est corrélée aux chances d'obtenir un emploi. A partir des données de l'[Enquête sur l'éducation des adultes \(EEA 2011\)](#), ils signalent combien de langues les adultes connaissent et leur niveau de compétence dans les deux langues les plus répandues au sein de 25 États membres de l'Union européenne. Le rapport identifie également différentes relations entre compétences linguistiques et emploi, pour les cinq langues les plus parlées en Europe (l'anglais, le français, l'allemand, le russe et l'espagnol) et pour certaines tranches d'âge (25-40 et 41-64 ans).

☰ BEADLE Shane, HUMBURG Martin, SMITH Richard, et al.

Study on foreign language proficiency and employability: final report

Bruxelles : Commission européenne, 2015, 160 p., stat.

<https://goo.gl/ogxwMC>

Cette étude offre un panorama de la demande de maîtrise en langues étrangères sur le marché du travail dans les États membres de l'Union européenne ; elle s'appuie sur l'analyse d'entretiens avec des employeurs et des organisations patronales, la revue d'offres d'emploi en ligne et une enquête employeurs. Elle révèle que les compétences en langues étrangères donnent un avantage compétitif aux entreprises comme aux personnes en recherche d'emploi, si elles font partie d'un éventail plus large de compétences utiles. Un tiers des employeurs éprouvent des difficultés à pourvoir les postes vacants car les candidats n'ont pas les compétences suffisantes en langues ou ne maîtrisent pas une langue particulière. Le recrutement de locuteurs natifs s'effectue principalement en relation avec des demandes de langues étrangères très spécifiques. Le rapport formule des recommandations concernant l'emploi, la formation tout au long de la vie et l'enseignement. [Résumé français-anglais](#) de l'étude.

CHANCELADE Carine, JANISSIN Patricia, GIRET Jean-François, et al.
Analyse des besoins des employeurs français au regard des compétences en langues vivantes étrangères: rapport d'enquêtes

Sèvres : CIEP, juin 2015, 61 p

<http://goo.gl/bOhjAT>

Ce rapport constitue l'un des principaux résultats du projet européen « Langues et employabilité » (LEMP, 2014-2015). Il présente et analyse les résultats d'enquêtes visant à identifier les besoins des employeurs français au regard des compétences en langues étrangères. Trois enquêtes ont été menées : enquête en ligne auprès de 801 entreprises ; entretiens qualitatifs effectués auprès de 14 responsables d'entreprise ; analyse de 1 500 offres d'emploi. Quels en sont les enseignements ? Tout d'abord, la maîtrise d'une ou plusieurs langues est un atout pour le recrutement et les opportunités de carrière. Pour les employeurs, ces compétences sont recherchées à l'oral comme à l'écrit, que ce soit pour l'ouvrier ou le dirigeant. Les entreprises organisent souvent des formations linguistiques pour leur personnel afin d'améliorer la communication en interne et avec l'étranger. Enfin, si la maîtrise de l'anglais est plébiscitée par les entreprises, une vingtaine de langues étrangères sont citées également par les employeurs.

FRANCE

Commission européenne
Les langues au service de l'emploi : fournir des compétences communicationnelles et multilingues pour le marché du travail

Bruxelles : Commission européenne, 2011, 43 p.

<http://goo.gl/wd43IY>

Ce rapport présente les résultats du groupe « Les langues au service de l'emploi » que la Commission européenne a mis en place dans le cadre de la stratégie « Éducation et formation 2020 » pour répondre aux principaux enjeux liés à l'acquisition de compétences linguistiques pour le marché du travail. Le rapport insiste sur des contenus d'enseignement des langues appliqués à des contextes professionnels. Il émet des recommandations pour une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de compétences linguistiques et communicationnelles sur le marché du travail européen. Les experts préconisent de diffuser de nouvelles méthodes d'enseignement des langues qui soient mieux appliquées aux contextes professionnels. Ils s'intéressent aussi à la formation des enseignants, à la mobilité des apprenants, à la validation des compétences linguistiques par la délivrance de diplômes/certificats et au dialogue entre le monde des affaires et l'enseignement.

EXTRA Guus (sous la direction de), YAGMUR Kutlay (sous la direction de)
L'Europe riche de ses langues : tendances des politiques et des pratiques du plurilinguisme en Europe

Paris: British Council, 2013, 77 p.

<http://goo.gl/gvZWGd>

Cette publication fait partie du projet *Language Rich Europe* (LRE), cofinancé par la Commission européenne et initié par le British Council. L'étude met en lumière des politiques et pratiques dans l'ensemble des 24 pays/régions participants. Dans la seconde partie, une synthèse de quatre pages concerne l'enquête sur les stratégies linguistiques des entreprises, qui montre qu'un quart des entreprises ont mis en place une politique linguistique explicite et que la moitié d'entre elles prennent les langues en compte lors du recrutement de nouveaux salariés. Toutefois, 70 % ne tiennent pas de registre des compétences en langues de leur personnel et très peu tirent parti des programmes de l'UE pour l'apprentissage des langues. La troisième partie est consacrée aux profils nationaux et régionaux.



KELLY Michael

Languages in education and training: final country comparative analysis: executive summary*European journal of language policy* = Revue européenne de politique linguistique, octobre 2015, vol. 7, n° 2, p. 181-187

L'article rend compte du rapport du même nom publié par la Commission européenne en juin 2014. Il compare les pays européens notamment sous l'angle de leur offre linguistique, des résultats scolaires en langues et de leur ambition par rapport à l'apprentissage des langues étrangères. Il existe des différences considérables dans l'efficacité et la qualité de l'enseignement-apprentissage des langues et dans la motivation des apprenants. L'auteur distingue les principaux défis que les pays doivent relever : l'amélioration du niveau de compétences en langues dans le temps d'enseignement/apprentissage disponible ; le maintien et la construction des compétences linguistiques au second cycle de l'enseignement secondaire lorsque l'apprentissage des langues risque de perdre son caractère obligatoire et de devenir une option ; enfin le suivi et l'évaluation de l'amélioration des compétences linguistiques en réponse aux politiques et pratiques mises en œuvre.

L'enseignement des langues et de la langue française en Europe

Le français : deuxième langue enseignée en Europe après l'anglais

En septembre 2016, à l'occasion de la *Journée européenne des langues*, Eurostat a publié [une note](#) sur l'enseignement des langues dans les pays de l'Union européenne (données 2014).

Plus de 18 millions d'élèves (84% de l'ensemble des élèves de ce niveau) étudient au moins une langue étrangère dans l'enseignement primaire. 1 million (environ 5%) apprennent deux langues étrangères ou plus. L'apprentissage de l'anglais domine très nettement à ce niveau (plus de 17 millions). Le français est la deuxième langue étrangère la plus enseignée après l'anglais. Les plus forts pourcentages se trouvent au Luxembourg (83,5%), en Grèce (16,1%) et en Roumanie (13,2%).

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, le français constitue la deuxième langue étrangère la plus enseignée (33,7%), après l'anglais massivement enseigné (97,3%). C'est au Luxembourg (100,0%), à Chypre (88,1%) et en Roumanie (84,6%) que les proportions d'élèves apprenant le français comme langue étrangère sont les plus élevées. Le français est également largement enseigné en Italie (67,7%), au Portugal (64,7%), en Irlande (60%) et aux Pays-Bas (57,2%).

Études régionales



BEADLE Shane, SCOTT David

Languages in education and training: final country comparative analysis

Bruxelles : Commission européenne, juin 2014, 55 p., annexes

<http://goo.gl/QPGdJ1>

Ce rapport offre une analyse comparative de l'enseignement et de la formation en langues étrangères proposés par les systèmes éducatifs européens (États membres de l'Union européenne plus Turquie et Suisse) jusqu'à la fin du secondaire supérieur. Après une synthèse du rapport et un premier chapitre qui explicite le contexte et la méthodologie, les chapitres suivants décrivent les différences entre les pays en termes de politiques linguistiques, d'enseignement-apprentissage des langues, de compétences linguistiques dans l'enseignement obligatoire et s'intéressent au rapport entre politiques et résultats d'apprentissage des langues.

- CUQ Jean-Pierre (sous la direction de)
Enseigner le français dans le monde : le livre blanc de la FIPF
Sylvains-les-Moulins : GERFLINT, mai 2016, 281 p. (Essais francophones)
<http://goo.gl/za9PTd>
La Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) donne à voir la situation de l'enseignement du français à partir de la synthèse d'enquêtes effectuées par les associations nationales de professeurs de français dans leur pays, permettant ainsi de mieux définir leurs priorités d'action. Le questionnaire de l'enquête portait sur l'enseignement des langues et du français, la situation des professeurs, les programmes et les contenus, les motivations et les évolutions. Deux chapitres sont consacrés à la situation en Europe. La Commission de l'Europe de l'Ouest propose une synthèse des réponses des associations (33 associations) aux questionnaires envoyés dans 10 pays d'Europe. La Commission de l'Europe centrale et orientale (CECO) présente la situation des professeurs de français et offre un tour d'horizon de l'enseignement-apprentissage du français dans la région.
- MAEDI : ministère des affaires étrangères et du développement international
Enquête sur l'enseignement bilingue francophone dans le monde
Paris : MAEDI, Paris : Institut français, juillet 2016, 52 p., annexes
<http://goo.gl/fj5xKT>
L'appui au développement des filières bilingues francophones est une priorité de la coopération éducative française à l'étranger. Il s'inscrit dans une recherche de complémentarité avec le réseau des lycées français homologués, car les filières bilingues favorisent, dans le respect des programmes nationaux, une proximité de leurs élèves avec la langue et la culture françaises. Après avoir défini le cadre général (clés de lecture, diversité du bilinguisme francophone), l'enquête dresse un panorama des sections bilingues francophones classées par zone géographique et présente leur organisation. Elle s'intéresse ensuite aux élèves de ces sections (enseignements et résultats) et aux enseignants (recrutement et profil, ressources à leur disposition).
- Ministère de la culture et de la communication. DGLFLF : Délégation générale à la langue française et aux langues de France
La place du français dans les pays d'Europe centrale, orientale et balte In *Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française 2015*
Paris : DGLFLF, 2015, p. 117-128
<https://goo.gl/U6pR4T>
« Dans la région de l'Europe centrale, orientale et balte, le français joue un rôle actif dans l'enseignement (secondaire et supérieur) et le monde du travail, en complément des langues nationales et d'autres langues de communication internationale (anglais, allemand, russe, etc.). Cette diversification de l'offre de langues concerne aussi les formations et les activités de recherche dans les domaines des sciences de l'homme et de la société. Incontestablement, le paysage linguistique de l'Europe centrale, orientale et balte ne cesse d'évoluer et il va de soi que ces évolutions ne sont pas sans effet au niveau de l'apprentissage de la langue française. Dans ce paysage linguistique, le statut de la langue française a naturellement considérablement changé, et son enseignement s'inscrit aujourd'hui dans un environnement plurilingue beaucoup plus ouvert. » (extrait de l'introduction).
On trouve en annexe un document du ministère des Affaires étrangères et du développement international qui expose, pays par pays, les politiques linguistiques menées dans les pays de cette zone géographique (p. 166-177)



PERRET François

Quel avenir pour l'enseignement français en Europe ? (Allemagne - Espagne - Italie - Royaume-Uni)

Juillet 2015, 66 p. [diffusion en ligne sur le site de la Mission laïque en juillet 2016]

<https://goo.gl/3KHajG>

Par lettre de mission en date du 23 janvier 2015, le ministre des Affaires étrangères et du Développement international et la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont chargé François Perret, ancien doyen de l'Inspection générale et ancien directeur du CIEP, de conduire une réflexion prospective sur l'avenir de l'enseignement français en Europe. Le rapport examine l'offre éducative dans quatre pays : Allemagne, Espagne, Italie et Royaume-Uni. Cette offre comprend non seulement les établissements de l'AEFE, réseau scolaire français à l'étranger, le cœur du dispositif, mais également les sections bilingues francophones, l'enseignement à distance, les cursus conduisant à un double diplôme comme l'*Esabac* ou l'*Abibac* ou bien le programme Français langue maternelle (FLAM). Devant le constat de la diversité croissante des attentes des familles, le climat de concurrence entre systèmes et établissements, l'auteur établit un ensemble de perspectives et recommandations générales aux quatre pays puis spécifiques à chacun. Et dessine l'avenir de l'enseignement du français en Europe à court terme et plus long terme.



WOLFF Alexandre coord.

La langue française dans le monde 2014

Paris : Nathan, Paris : OIF, 2014, 575 p.

<http://goo.gl/MusPzy>

Cette nouvelle édition du rapport de l'OIF montre que la langue française est la cinquième langue la plus parlée dans le monde avec 274 millions de locuteurs principalement en Afrique subsaharienne sachant que 212 millions de personnes "en font un usage quotidien". Le rapport, organisé en trois parties, apporte une synthèse de l'état de la question dans tous ses aspects. La première partie établit un état des lieux de la francophonie dans le monde. La deuxième partie a pour sujet l'enseignement de la langue française comme langue étrangère ou comme langue d'enseignement. Une analyse par régions est proposée. Pour ce qui concerne l'Europe, quatre pays se distinguent par le nombre d'élèves apprenant le français : l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et les Pays-Bas ; pour les pays d'Europe orientale, l'enseignement du français s'appuie sur l'engagement des États et des liens historiques et culturels avec la France (p. 259-283).

Études nationales



LANGEVIN Sébastien, DIGONNET Anaïs, JOSSELIN Cécile, et al.

Filières bilingues : deux langues pour réussir*Le Français dans le monde*, mai 2016, n° 405, p. 46-55

Un élève sur deux est scolarisé en deux langues dans le monde. 4 millions d'étudiants suivent un cursus universitaire à l'international. Ce dossier sur les filières bilingues propose en premier lieu un entretien avec François Grosjean, spécialiste du bilinguisme, qui explique en quoi la diversité linguistique doit être vécue comme une richesse et non un problème. Un article sur les formations bi-diplômantes *Bachibac* (Espagne), *Esabac* (Italie), *Abibac* (Allemagne) clôt ce dossier.

ESPAGNE, ITALIE




LANGEVIN Sébastien, JOSSELIN Cécile, CIEKANSKI Maud, et al.

Cours en ligne : pratiques d'enseignants parcours d'apprenants*Le Français dans le monde*, juillet 2016, n° 406, p. 48-57

Depuis plus de dix ans de nombreuses Alliances françaises (AF) et Instituts français (IF) ont développé des cours de français en ligne à distance. Aujourd'hui trois cours en ligne dominant dont celui développé par l'Institut français de Madrid.

ESPAGNE


 **PATERNOSTRO Roberto**
Enseigner les langues dans des contextes plurilingues : réflexions socio-didactiques sur le français en Suisse italienne

Congrès mondial de linguistique française, 2016, [n. p.]

<http://goo.gl/a4zehk>

Le français jouit d'un statut particulier dans le paysage sociolinguistique de la Suisse : il y est à la fois langue première, seconde et étrangère. Néanmoins, cette tripartition ne rend que partiellement compte de la complexité du contact linguistique et de son impact sur l'enseignement/apprentissage des langues. Ainsi, cet article questionne la pertinence de ces catégorisations à partir d'une approche didactique intégrée et contextualisée. L'analyse de la place du français et de son enseignement en Suisse italienne et la présentation d'une enquête menée auprès de lycéens sont l'occasion de s'interroger quant à l'adoption de dispositifs didactiques stimulant la réflexion et sensibilisant à la variation, dans le but d'éveiller l'intérêt des élèves envers une langue qu'ils ont en partage et de promouvoir le plurilinguisme et la diversité culturelle.


SUISSE

 **PION Claude**
Rapprocher lycéens bilingues et entreprises

Le Français dans le monde, septembre 2016, n° 407, p. 32-33

Intégrer le plurilinguisme aux pratiques éducatives dans le système éducatif italien reste un défi. Pourtant, une compétence plurilingue demeure un atout précieux pour l'accès au monde du travail. Récit d'une initiative pour rendre concrète l'idée de français comme langue pour l'emploi, tout en rapprochant ces élèves bilingues et biculturels des lieux de travail où le français est requis.


ITALIE

 **REISDOERFER Joseph**
Réflexions sur une politique linguistique éducative au Grand-duché de Luxembourg



European journal of language policy = Revue européenne de politique linguistique, octobre 2015, vol. 7, n° 2, p. 117-132


L'article esquisse la politique linguistique éducative (PLE) du Grand-duché de Luxembourg. La première partie passe en revue les trois sources d'une PLE, à savoir : (1) l'emploi des langues (langues autochtones, luxembourgeois, français et allemand), présentes sur le territoire depuis très longtemps et langues allophones (italien, portugais, bosniaque, croate, monténégrin, serbe et anglais) introduites au Luxembourg par l'immigration ou la globalisation ; (2) la politique linguistique définie dans la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues ; (3) la didactique des langues. La seconde partie présente les trois caractéristiques essentielles de la PLE au Luxembourg : le pluri- et multilinguisme, la hiérarchisation de l'enseignement des langues et l'approche didactique globale qui tente d'aborder les langues dans la totalité de leurs fonctions et particularités.

LUXEMBOURG

-  TINSLEY Teresa, BOARD Kathryn
Language trends 2015/2016: the state of language learning in primary and secondary schools in England
Reading: Education development trust, London: British Council, 2016, 164 p.
<https://goo.gl/er69DO>
- Ce document présente les résultats d'une enquête sur l'enseignement et l'apprentissage des langues dans les écoles en Angleterre. Durant l'année écoulée, le nombre d'élèves présentant le GCSE en langues (diplôme sanctionnant la fin de l'enseignement secondaire) représente environ la moitié de ceux qui passent le GCSE en mathématiques. Le nombre d'examens de français a diminué de 6,2% par rapport à 2014, de 9,8% pour l'allemand et de 2,4% pour l'espagnol. Le nombre de *A-level* (qualification orientée disciplines du Certificat général de l'éducation) a également continué de diminuer, d'environ un tiers pour le français et de moitié pour l'allemand depuis 2002. Le rapport souligne les évolutions positives, surtout au niveau de l'enseignement primaire. Près de la moitié des écoles primaires (42%) ont augmenté leurs ressources disponibles pour les langues et possèdent une offre d'enseignement des langues, et un peu plus d'un tiers disent bénéficier désormais d'une expertise de l'enseignement des langues en interne.
- ANGLETERRE

L'apprentissage des langues dans un contexte de mobilité ou de migration

-  BEACCO Jean-Claude, EXTRAMIANA Claire, KRUMM Hans-Jürgen
L'intégration linguistique des migrants adultes : d'un pays à l'autre - d'une langue à l'autre
Strasbourg : Conseil de l'Europe, 2014, 58 p.
- L'intégration linguistique des migrants est transversale et touche tous les aspects liés à l'installation dans un nouveau pays. Ce recueil propose aux États membres des modalités spécifiques d'action pour l'accueil linguistique des migrants adultes. L'accent est mis sur l'organisation des formations en langues qui doivent répondre aux besoins réels de communication des migrants. Un ensemble de problématiques liées à l'intégration linguistique des migrants adultes est présenté (notion d'intégration linguistique, regroupement familial, citoyenneté, tests de langues). Une réflexion est également menée sur la nature des compétences en langues à faire acquérir. Pour finir, cet ouvrage propose des instruments et des démarches destinés à assurer véritablement la mise en œuvre de politiques de qualité.
-  BEACCO Jean-Claude, LITTLE David, HEDGES Chris
L'intégration linguistique des migrants adultes : guide pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques
Strasbourg : Conseil de l'Europe, avril 2014, 47 p.
<http://goo.gl/KOd7Yi>
- Ce Guide propose une synthèse des ressources mises au point par le Conseil de l'Europe en matière d'intégration linguistique des migrants adultes. A partir d'exemples concrets, il examine les formes d'intégration linguistique en prenant en compte la diversité des migrants, propose des lignes directrices pour la conception de dispositifs de formation en suggérant des adaptations d'instruments existants, et examine aussi les aspects liés à l'évaluation des compétences. Il insiste sur le fait que le terme "migrant" ne définit pas un seul type de public relevant d'un seul et même type d'apprentissage.


-  British Council
Broadening horizons: the value of the overseas experience
Londres: British Council, mai 2015, 44 p.
<https://goo.gl/bgXSko>
Le Royaume Uni comme les Etats-Unis veulent développer la mobilité internationale de leurs étudiants. Dans ce cadre, le British Council a mené une enquête en 2015 auprès de 7 500 étudiants anglais et américains. 34 % des étudiants britanniques et 54 % des étudiants américains, tous niveaux et âges confondus, se disent intéressés par des études à l'étranger. L'enquête porte également sur les objectifs assignés à cette expérience à l'étranger (expérience culturelle, meilleure employabilité...) et sur les freins à cette mobilité : lacunes en langues, coût des études.
-  Conseil de l'Europe - Division des politiques linguistiques
L'intégration linguistique des migrants adultes : les enseignements de la recherche Strasbourg (30 mars - 1^{er} avril 2016)
Strasbourg : Conseil de l'Europe, mars 2016, 64 p.
<https://goo.gl/Td8ybC>
Le projet du Conseil de l'Europe pour l'intégration linguistique des migrants adultes ([ILMA](#)) vise à aider les États membres à développer des politiques et des pratiques basées sur le respect des droits de l'homme des migrants. La maîtrise de la langue du pays d'accueil a une place centrale pour cette intégration et pour le maintien de la cohésion sociale. Depuis quelques années, le Conseil de l'Europe propose à ses États membres des supports pratiques pour les aider à faire face à l'intégration linguistique. Ce document présente un résumé des communications présentées durant le Symposium "L'intégration linguistique des migrants adultes : les enseignements de la recherche" (Strasbourg, mars 2016) qui avait pour finalité de faire un premier inventaire interdisciplinaire des résultats de la recherche sur ces sujets.
-  DE PAOLA Maria, BRUNELLO Giorgio
Education as a tool for the economic integration of migrants
Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, février 2016, n° 27, 55 p.
<http://goo.gl/Zg3HkN>
Ce rapport examine le rôle de l'éducation dans le processus d'intégration économique des immigrés. Il s'attache tout d'abord à comparer le niveau d'instruction des immigrés de 1^{ère} et 2^{ème} génération en Europe et aux États-Unis. Il étudie ensuite les liens, chez les immigrés, entre la maîtrise de la langue d'une part, et le niveau de scolarisation et l'intégration économique d'autre part. Les auteurs montrent que, bien que les immigrés de première génération en Europe soient en moyenne légèrement moins instruits que les natifs, il demeure une grande hétérogénéité entre les pays européens. Parmi les facteurs qui expliquent les différences de résultats scolaires entre immigrés et natifs, on peut citer la maîtrise de la langue du pays d'accueil.
-  Eurostat : office statistique de l'Union européenne
Migrant integration statistics – education
Luxembourg : Eurostat, juin 2015 [n. p.]
<http://goo.gl/VR5PLI>
L'article présente les statistiques de l'Union européenne sur le niveau scolaire des migrants à partir des « [indicateurs de Zaragoza](#) ». Définis en 2013, ces indicateurs mesurent 1) le niveau scolaire le plus élevé atteint par ces populations en pourcentage ; 2) le nombre de jeunes de 15 ans ayant de mauvais résultats en lecture, en mathématiques et en sciences ; 3) le pourcentage des 30-34 ans ayant un diplôme de l'enseignement supérieur ; 4) le pourcentage de personnes ayant abandonné prématurément leurs études. D'autres indicateurs ont été ajoutés pour analyser la participation à la formation continue ou l'accès au marché de l'emploi. Cet article est extrait du [chapitre](#) consacré aux statistiques sur l'intégration des migrants (emploi, éducation, inclusion sociale, citoyenneté active).

 EXTRAMIANA Claire, PULINX Reinhilde, VAN AVERMAET Piet
Intégration linguistique des migrants adultes : politique et pratique. Rapport final sur la 3^e enquête du Conseil de l'Europe

Strasbourg : Conseil de l'Europe. Unité des Politiques linguistiques, 2014, 71 p.

<https://goo.gl/49WLtR>

Ce rapport, s'appuyant sur les deux précédentes enquêtes (2007 et 2009), donne des informations complémentaires sur les conditions liées à la langue et les offres de formation dans les États membres. L'enquête actuelle révèle une augmentation régulière du nombre de pays qui ont adopté une législation faisant de la compétence linguistique une condition nécessaire pour obtenir un permis de séjour, la citoyenneté et, dans certains cas, le droit d'entrer sur le territoire. Cette enquête met également en lumière une diversité importante s'agissant des niveaux de compétence requis, tout en faisant apparaître des différences entre les politiques en matière de soutien à l'apprentissage et d'évaluation des compétences en langues.

 HERZOG-PUNZENBERGER Barbara
Successful integration of migrant children in EU member states: examples of good practice

NESET II: Network of experts on social aspects of education and training, mars 2016, 21 p.

<http://goo.gl/bdVf6a>

Les situations des élèves de parents migrants varient considérablement selon les différents États membres de l'Union européenne mais il est important que tous les pays prennent en compte cette réalité multilingue et multiculturelle. Dans ce rapport, l'auteure se concentre sur les paramètres institutionnels, les initiatives, les projets et les programmes favorables à la participation des enfants et des familles migrantes à l'éducation. Dans une première partie, l'auteure fait état de la littérature scientifique sur les conditions favorisant la réussite scolaire des enfants : scolarisation précoce (2 ans), qualité de l'éducation de la petite enfance, orientation tardive des élèves, enseignement en deux langues et transition réussie école / marché du travail. La deuxième partie rassemble des bonnes pratiques sur différents sujets : les parents, le tutorat, le matériel, le curriculum, les structures de soutien et des réseaux d'écoles ou la formation des enseignants.

 Ministère de la culture et de la communication. DGLFLF : Délégation générale à la langue française et aux langues de France

L'apprentissage du français pour s'intégrer In *Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française 2015*

Paris : DGLFLF, 2015, p. 70-72

<https://goo.gl/U6pR4T>

Ministère de l'Education Nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche

Près de 3 millions d'étudiants en mobilité internationale dans l'OCDE

Note d'information – Depp, juin 2016, n° 16.03, 8 p., stat.

<http://goo.gl/Xyye0F>

En 2012-2013, dans la zone OCDE, près de 3 millions d'étudiants sont scolarisés en dehors de leur pays d'origine. La mobilité internationale est estimée pour la première fois pour l'ensemble des pays de cette zone. La France est le quatrième pays d'accueil, avec 230 000 étudiants étrangers mobiles accueillis, derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie. La part d'étudiants mobiles augmente avec le niveau d'études, passant de 5 % dans les formations courtes à un quart en doctorat. En France, cette part est de 40 % en doctorat. Réciproquement, près de 72 000 étudiants français sont scolarisés dans un autre pays de l'OCDE, dont 65 % dans un pays limitrophe

Nos ressources documentaires

Veille et ressources documentaires

Lettre d'information mensuelle qui présente les nouveaux produits documentaires : revue documentaire, lettre d'information, focus (sélection de ressources documentaires d'actualité) et les actualités du CRID

Pour s'y abonner : <http://www.ciep.fr/lettres-information/infolettre-veille-et-ressources-documentaires>

Autres ressources documentaires

Focus : ressources documentaires d'actualité

Les langues : un enjeu pour l'économie et l'entreprise, juin 2016

www.ciep.fr/sites/default/files/atoms/files/focus-les-langues-enjeu-pour-economie-entreprise.pdf

Le français, langue d'emploi, mars 2015

www.ciep.fr/sites/default/files/atoms/files/focus-francais-langue-emploi.pdf

Les politiques linguistiques en Europe, janvier 2015

www.ciep.fr/sites/default/files/atoms/files/focus-politiques-linguistiques-europe.pdf

Langues et employabilité, septembre 2014

www.ciep.fr/sites/default/files/atoms/files/focus-les-langues-enjeu-pour-economie-entreprise.pdf

Le centre de ressources et d'ingénierie documentaires

- ▶ Il est ouvert aux étudiants, enseignants et chercheurs du mercredi au vendredi de 9h à 18h sur rendez-vous.
- ▶ Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 84
- ▶ Courriel : crid@ciep.fr
- ▶ Suivez-nous sur twitter : https://twitter.com/Ciep_Crid

Créé en 1945, établissement public national depuis 1987, le CIEP est l'opérateur public de référence du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, principal partenaire opérateur du ministère des affaires étrangères et du développement international pour la langue française. Il contribue à la réflexion dans le domaine de la coopération internationale en éducation et s'appuie, pour conduire ses actions, sur un réseau d'experts et de partenaires nationaux et internationaux, ainsi que sur le savoir-faire d'une équipe de 250 personnes.

Il est l'opérateur public de référence en charge de la coopération internationale en éducation, au cœur de partenariats français et étrangers. Il comprend deux pôles d'activités, l'éducation (enseignement général, supérieur et professionnel, reconnaissance des diplômes) et les langues (langue française, évaluation et certifications en français, langues étrangères et mobilité). C'est également un espace d'information et de réflexion et un lieu d'accueil de séminaires et de conférences internationales.